WARA | WEST AFRICA RATING AGENCY
IMMEUBLE EL HADJI FALLOU 8EME ETAGE| CITE KEUR GORGUI
| DAKAR | SENEGAL
+221 33 824 60 14 | +221 77 485 18 86

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

WARA assigne à « A- » la note de l'émission obligataire du Port Autonome de Dakar de 60 milliards de francs CFA. La perspective est « stable ».

Dakar - Le 10/05/2021

Le Port Autonome de Dakar a émis un emprunt obligataire de 60 milliards de FCFA avec appel public à l'épargne en 2020 pour une durée de 7 ans. Pour sa première notation, WARA assigne la note de « A- » à cette émission obligataire. La perspective est « stable ».

West Africa Rating Agency (WARA) annonce aujourd'hui la publication de la première notation en mai 2021 de l'émission obligataire du Port Autonome de Dakar**,** pour un montant de 60 milliards de francs CFA. La note assignée par WARA est de « **A-** ». Cette note correspond à celle de l'émetteur, le Port Autonome de Dakar, puisque l'émission est considérée comme senior, en l'absence de tout élément de subordination ou, au contraire, de collatéralisation. Sur l'échelle régionale de WARA, la notation de l'émission obligataire, d'une maturité de 7 ans, amortissable annuellement de façon linéaire pendant 7 ans après une période de différé initiale de 2 ans, est bien ancrée en grade d'investissement.

La notation du Port de Dakar reflète sa localisation géographique qui constitue un avantage compétitif naturel. Le Port peut en outre s'appuyer un modèle opérationnel dit de « port propriétaire », lui conférant des avantages immédiats et importants. Le niveau de compétence de l'équipe de direction en place est aussi un atout : le redressement spectaculaire de la situation financière du Port depuis 20217 en est une parfaite illustration. Enfin, le port dispose désormais d'un plan stratégique 2019-2023 clair, cohérent et réaliste, lequel s'inscrit dans une vision à plus long terme ambitieuse mais logique.

Le port Autonome de Dakar a émis cet emprunt obligataire par appel public à l'épargne, tel que défini par l'instruction n°36/2009, et autorisé par la décision 179/CFEPMF/2020. La dénomination officielle de cette émission est « PAD 6,60% 2020 – 2027 ».

En effet, cet emprunt obligataire de 60 milliards FCFA vise à financer le développement du Port de Ndayane, plus précisément les travaux des Infrastructures Maritimes Communes, et de la Zone Industrielle Portuaire. Cet investissement rentre dans le cadre de la phase 1 (2019-2023) des projets structurants qui devraient amener le Port Autonome de Dakar à atteindre son objectif de devenir un hub logistique incontournable de la sous-région à l'horizon 2035.

Au même titre que la notation du Port Autonome de Dakar, celle de son émission obligataire (**A-/Stable**) est structurellement tributaire de la bonne exécution de sa stratégie de diversification géographique et par métiers, tantôt par croissance externe, tantôt par expansion organique.

WARA justifie les notations du Port Autonome de Dakar et la perspective qui leurs est attachée par le fait qu'à fin 2020, le PAD a réussi à : (i) redresser sa situation financière ; (ii) se doter d'un plan réaliste à horizon 2023 ; sécuriser le financement de la première phase des investissements structurants. Il conviendra désormais (i) de mettre à exécution ce plan pour améliorer les performances opérationnelles et pérenniser son équilibre financier ; et (ii) de lancer les projets structurants et transformer le port en une plateforme logistique d'envergure régionale.

CONTACT
Hamza HAJI
Analyste principal
hamza.haji@wara-ratings.com
+221 33 824 60 14 | +221 77 392 78 27